



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>8753</b>	De <b>M. Denis Jacquat</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > psoriasis	<b>Analyse</b> > lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>30/10/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>25/02/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les réflexions exprimées par l'Association pour la lutte contre le psoriasis (APLCP). Soulignant que, plus qu'une simple maladie dermatologique, le psoriasis, qui ne met pas en jeu le pronostic vital, peut être accompagné de plusieurs maladies associées, l'APLCP préconise de tout mettre en œuvre afin d'assurer la prévention des risques liés à ces maladies associées (comorbidités) telles que l'hypertension et les maladies cardiovasculaires et métaboliques, en prodiguant les conseils adaptés. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.